

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	137 (1992)
Heft:	12
Artikel:	En marge d'une promotion : quelques mots au sujet du Service Croix-Rouge
Autor:	Curtenaz, Sylvain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345247

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En marge d'une promotion:

Quelques mots au sujet du Service Croix-Rouge

Le colonel Maeder pouvait exprimer sa joie et sa fierté aux 43 nouveaux capitaines, lieutenants, sergent-majors et caporaux promus le 15 mai dernier à Morat, devant un parterre d'officiers supérieurs et d'attachés militaires étrangers, de maris, d'amis et de parents venus en grand nombre.

Un tel service volontaire à la communauté reste malheureusement mal compris et trop peu de femmes rejoignent les rangs du SCR. Cela ne vient pas seulement, selon Madame la conseillère nationale E. Zölch, oratrice du jour, de l'image de la femme dans la société, mais aussi de l'individualisme rampant qui la menace. Il convient certes de repenser le concept de notre défense générale, mais aussi de motiver la jeunesse. Pour que le peuple et l'armée ne soient qu'un et que subsiste le principe de la milice, il appartient aux autorités politiques de rassembler la population derrière sa défense. En effet, l'armée ne saurait, dans une démocratie, porter seule le poids de la protection de l'Etat et des citoyens.

La jeunesse, devait rappeler le capitaine aumônier G. Stucky, n'est pas plus cri-



tique aujourd'hui qu'hier. Elle est peut-être désorientée. Et si le manque d'engagement au sein de la société est inquiétant, il convient de féliciter ceux qui font encore l'effort d'agir. «Sachez mener votre troupe avec du cœur», a-t-il encore dit aux nouveaux cadres.

La RMS a profité de cet événement pour poser quelques questions au lieutenant-colonel B. Magnin, chef de service du Service Croix-Rouge et adjointe du colonel Maeder.

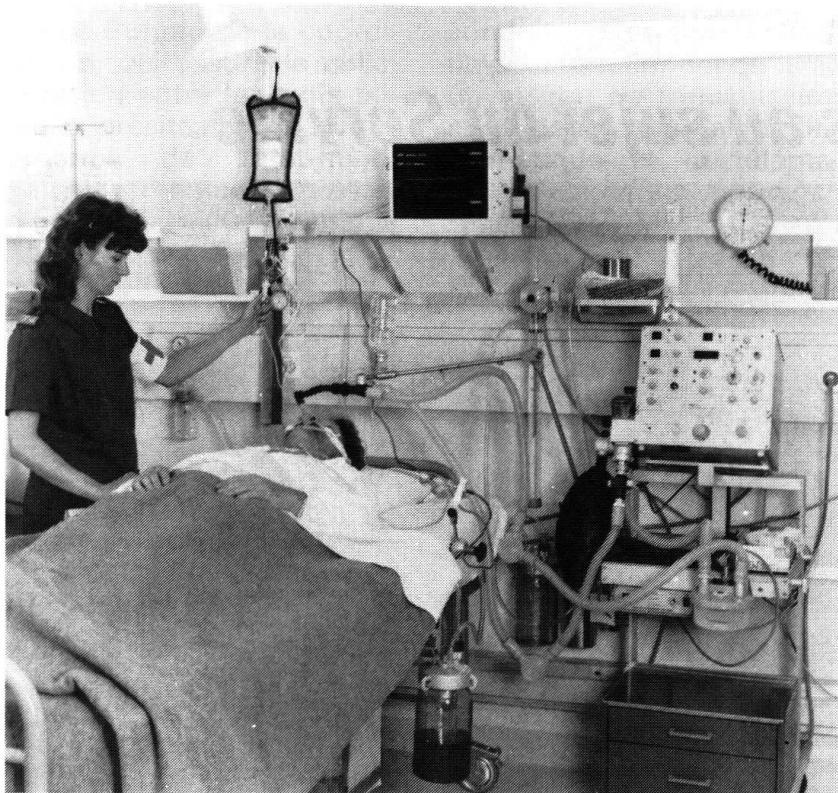
Le lieutenant-colonel B. Magnin-Riedi est née en 1945. Après une formation d'assistante médicale, suivie d'un séjour en Angleterre, elle a travaillé dans différents cabinets médicaux à

Bienné et Lausanne, avant d'être engagée au Centre de transfusion sanguine de Lausanne. Elle fut ensuite trois ans hôtesse de l'air chez Swissair avant de renouer avec son ancienne profession comme laborantine à l'Hôpital de district de Meyriez-Morat. Mariée, elle est mère de deux garçons.

Entrée au SCR voilà 28 ans, elle fut promue au rang de major +R, en 1987, et à celui de lieutenant-colonel +R en 1989. Elle est incorporée à la fraction de l'état-major de l'armée du médecin-chef de la Croix-Rouge.

S. Cz.

RMS: Madame le colonel, qu'est-ce, en quelques mots, que le SCR ?



B.M.: Le SCR regroupe des femmes volontaires issues essentiellement des professions de la santé et désireuses de mettre leurs connaissances professionnelles à disposition du service sanitaire de l'armée. Elles sont incorporées dans les hôpitaux militaires de base.

RMS: Le SCR connaît-il les problèmes de recrutement du SFA? Et que faites-vous pour y remédier?

B.M.: Nous connaissons effectivement des problèmes semblables. Nous avons intensifié la propagande et menons notre effort de manière plus professionnelle qu'auparavant. En Suisse alémanique, des membres du SCR informer régulièrement les

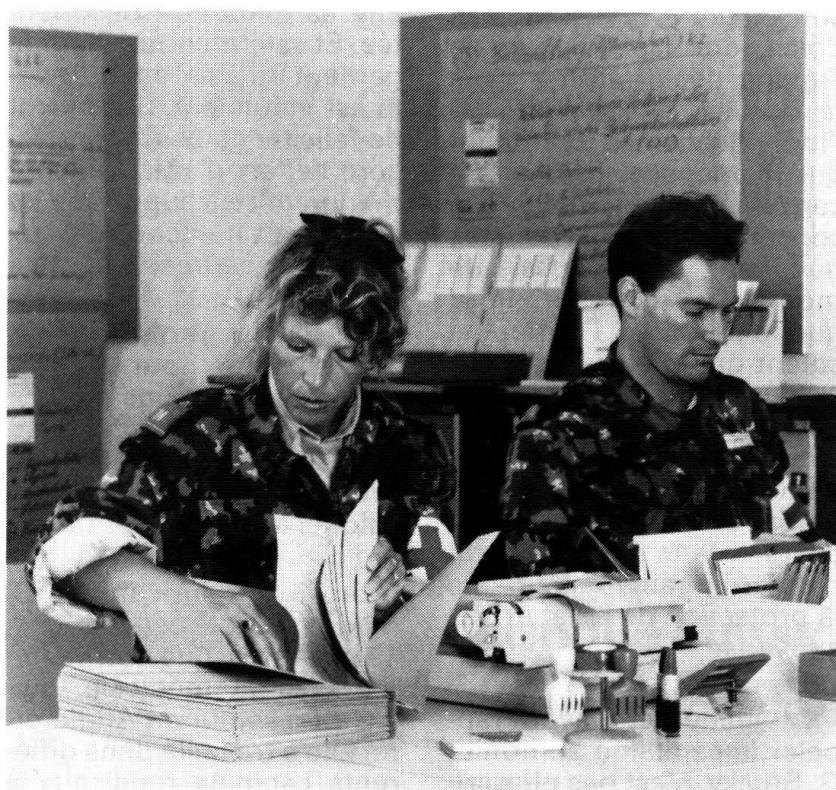
élèves des écoles des professions médicales et paramédicales. Une équipe d'in-

formation sera également formée prochainement en Suisse romande. D'autre part, des articles destinés au grand public paraissent dans les journaux quotidiens.

RMS: A quoi attribuez-vous ces problèmes de recrutement?

B.M.: Notre pays a eu la chance de se voir épargné par les guerres qui ont marqué ce siècle. Nous n'avons plus eu de grave crise économique depuis longtemps, ni d'ailleurs de véritable catastrophe naturelle. De ce fait, l'esprit de service, la motivation sont moindres, et le recrutement plus difficile.

RMS: Les écoles de cadre SCR sont de brève durée. Quels sont leurs buts, que doit-on pouvoir attendre d'un cadre du SCR?



B.M.: Ces écoles peuvent être de brève durée, car nous faisons largement appel aux connaissances professionnelles civiles des membres du SCR. Il reste à enseigner aux futurs cadres l'application de ces connaissances dans les structures et le mode de fonctionnement propres aux hôpitaux de base.

Notre but principal est de former des chefs responsables qui soient en mesure de dispenser une instruction technique aux soldats d'hôpital qui ne sont souvent pas, comme vous le savez, des professionnels.

RMS: Etes-vous déjà en mesure de faire part à nos lecteurs des changements qui interviendront avec «Armée 95»?

B.M.: Le nombre d'hôpitaux sera diminué d'un tiers, mais la structure du Service Croix-Rouge restant la même, cette diminution permettra d'augmenter l'effectif de chaque détachement Croix-Rouge.

Propos recueillis par le plt S. Curtenaz

A qui s'adresse le SCR?



Toutes les Suisses, dès l'âge de 18 ans, peuvent se porter volontaires pour le Service Croix-Rouge. Elles seront déclarées aptes au SCR après un examen médical. Le SCR recherche toute femme exerçant ou ayant exercé une profession en relation avec la santé, qui a bénéficié d'une formation dans les soins à domicile ou les premiers secours (samaritains), qui est qualifiée dans le domaine de l'économie familiale ou de l'administration.

Les hôpitaux de base militaires font appel aux spécialistes suivantes: médecin et infirmière toutes spécialisations, laborantine et aide de laboratoire, aide médicale, aide-dentiste, sage-femme, pharmacienne et aide en pharmacie, éclaireuse (pour les services administratifs), personnel de maison (pour les soins et l'entretien). Les laborantines spécialisées en bactériologie peuvent servir au sein des laboratoires B de l'armée.

De plus amples informations sont disponibles auprès de l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge, Case postale, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031/67 27 06.

Les SCR romandes sont réunies en association. Pour en rencontrer, il suffit de prendre contact avec Mme Françoise Sauterel, présidente AS-SCR Romandie, rue des Terreaux 4, 1040 Echallens.